# CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE A EUR ACC

Durée minimum de placement recommandée :

RISQU	JE PLU:	FAIB	LE F	RISQUE PLUS ÉLEVÉ					
1	2*	3	4	5	6	7			

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

LU2585800795 Reporting mensuel - 28/03/2024

# **OBJECTIF D'INVESTISSEMENT**

Carmignac Portfolio Merger Arbitrage est un fonds UCITS qui adopte une stratégie d'investissement alternative, visant à tirer profit des anomalies de valorisation (« arbitrage ») des actions en phase de fusion ou d'acquisition. Le fonds investit dans des opérations de fusions-acquisitions annoncées officiellement sur les marchés développés. Le fonds cherche à surperformer son indice de référence sur un horizon d'investissement de 3 ans grâce à une croissance du capital.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

# **PERFORMANCES**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la règlementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

#### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/03/2024 - Net de frais)

En raison de la règlementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

## PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

En raison de la règlementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.

STATISTIQUES (%) CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

En raison de la règlementation, nous ne pouvons publier les performances du fonds sur une période inférieure à un an.





F. Cretin-Fumeron

S. Dieudonné

# **CHIFFRES CLÉS**

Exposition Merger Arbitrage (1) 31.1%
Number of Strategies 40
Liquidités et Autres 71.4%
Taux d'exposition nette actions 19.5%

#### **FONDS**

Classification SFDR: Article 8 Domicile: Luxembourg Type de fonds: UCITS Forme juridique: SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio Fin de l'exercice fiscal : 31/12 Souscription/Rachat : Jour ouvrable Heure limite de passation d'ordres : avant

13:30 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds: 14/04/2023 Actifs sous gestion du Fonds: 177M€ /

191M\$ (2)

Devise du Fonds : EUR

#### **PART**

Affectation des résultats : Capitalisation Date de la 1ère VL : 14/04/2023

Devise de cotation : EUR Encours de la part : 51668€

**VL:** 103.34€

#### GÉRANT(S) DU FONDS

Fabienne Cretin-Fumeron depuis le 14/04/2023 Stéphane Dieudonné depuis le 14/04/2023

#### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

ESTER capitalisé.

#### **AUTRES CARACTERISTIQUES ESG**

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 0%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui



# CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE A EUR ACC

# **EXPOSITION MERGER ARBITRAGE (%)** (1)

# 100 80 40 40 04/23 07/23 10/23 01/24 03/24 Exposition Merger Arbitrage Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés

#### PRINCIPALES POSITIONS - MERGER ARBITRAGE

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
PIONEER NATURAL RESOURCES CO	Etats-Unis	Energie	3.3%
HESS CORP	Etats-Unis	Energie	3.0%
TRICON RESIDENTIAL INC	Canada	Immobilier	2.5%
JSR CORP	Japon	Matériaux	2.0%
LAWSON INC	Japon	Biens de Consommation de Base	1.8%
ENERPLUS CORP	Canada	Energie	1.6%
SHINKO ELECTRIC INDUSTRIES CO LTD	Japon	Technologies de l'Information	1.5%
CALLON PETROLEUM CO	Etats-Unis	Energie	1.1%
SOUTHWESTERN ENERGY CO	Etats-Unis	Energie	1.0%
NETWORK INTERNATIONAL HOLDINGS PLC	Emirats Arabes Unis	Finance	1.0%
Total			18.8%

#### **NIVEAU DE RISQUE**



# TYPES DE STRATÉGIE

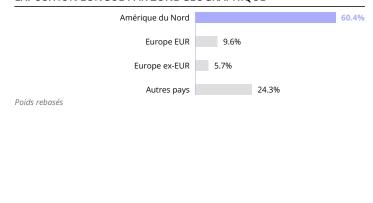


# NATURE DE STRATÉGIE

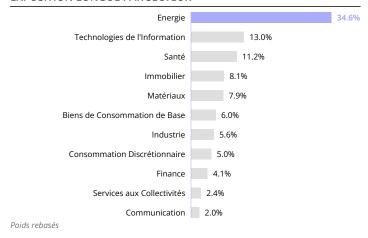


Poids rebasés

# **EXPOSITION LONGUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**



# **EXPOSITION LONGUE PAR SECTEUR**



# PRINCIPALES FUSIONS ET ACQUISITIONS DU MOIS

Objectif	Acquéreur	Secteur	Taille (M€)	Pays
EQUITRANS MIDSTREAM CORP	EQT CORP	Energie	11997	Etats-Unis
ENCAVIS AG	KKR & CO INC	Services aux Collectivités	4400	Allemagne
VIRGIN MONEY UK PLC	NATIONWIDE BUILDING SOCIETY	Finance	3303	Royaume-Uni
ALUMINA LTD	ALCOA CORP	Matériaux	2353	Australie
VISTA OUTDOOR INC	MNC CAPITAL PARTNERS LP	Consommation Discrétionnaire	2031	Etats-Unis



# **ANALYSE DE GESTION**

#### **ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ**

Si les deux premiers mois de l'année avaient été sans réelle tendance dans l'univers du « merger arbitrage », mars a en revanche été marqué par le resserrement d'un certain nombre de décotes, ce qui s'est traduit par des performances mensuelles en moyenne positives pour la stratégie. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. En mars, de nombreuses opérations sont arrivées à terme, contrairement aux mois précédents. Parmi les plus importantes, on peut citer le rachat de Sovos Brands par Campbell Soup pour 3 milliards de dollars ; celui de Splunk par Cisco pour 28 milliards de dollars ; ou encore celui de Karuna Therapeutics par Bristol-Myers Squibb pour 11 milliards de dollars. Près de vingt et une opérations ont été finalisées en mars, contre sept en février. Une fois ces opérations clôturées et payées, le capital redéployé sur les opérations toujours en cours a eu pour effet un resserrement de certaines décotes, comme celles sur les transactions Pioneer Natural Resources, Hess et Cerevel Therapeutics. Ensuite, certaines opérations ont franchi avec succès des étapes clés dans leurs processus de validation administratif. Ainsi, Brookfield AM a enfin obtenu l'approbation des Émirats arabes unis pour son acquisition de Network International. Le rachat d'Olink par Thermo Fischer Scientific a reçu l'accord de l'autorité antitrust islandaise ainsi que celui du ministère des Affaires étrangères de Suède. Après des mois d'incertitude, Japan Investment Corp a finalement obtenu l'autorisation de retirer son dossier d'approbation auprès de l'agence antitrust chinoise, ce qui lui a permis de lancer officiellement son offre sur JSR. Enfin, dernier élément favorable à la stratégie de « merger arbitrage », on notera deux batailles boursières en Angleterre : la première sur la société de services logistiques Wincanton et la seconde sur l'équipementier télécoms Spirent Communications. Les actions des sociétés concernées ont grimpé respectivement de 33% et 12%. En revanche, une mauvaise nouvelle est venue assombrir le tableau : avec en arrière-plan la campagne électorale pour les présidentielles, l'administration Biden a officialisé son opposition au rachat de United States Steel par Nippon Steel. Le titre de l'aciériste américain a baissé de 19%. S'agissant de l'activité M&A, quoique en retrait de 12% en volume par rapport au mois précédent, mars est venu clôturer un très bon premier trimestre 2024. Le nombre d'opérations annoncées au cours de cette période s'élève à quatre-vingt-douze, soit une augmentation de 48% par rapport à la même période l'an dernier. En valeur, la croissance est également très soutenue avec une progression annuelle de 41% grâce au retour des « megadeals ». C'est en effet huit opérations de plus de 10 milliards de dollars qui ont été annoncées au premier trimestre contre seulement quatre au cours du dernier trimestre 2023.

#### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Notre stratégie de « merger arbitrage » affiche une performance positive au cours du mois. Les trois principaux contributeurs à la performance ont été : 1/ le resserrement de la décote sur JSR suite à l'annonce du retrait du dossier d'autorisation auprès des autorités chinoises, qui a permis à l'acquéreur de lancer son offre sur le marché ; 2/ la bataille boursière pour Spirent Communications entre les deux équipementiers américains Viavi Solutions et Keysight Technologies, qui s'est traduite par une augmentation du prix de la cible de 12% ; et 3/ la convergence de la décote sur Karuna Therapeutics suite à la finalisation de l'offre dans les jours qui ont suivi l'obtention de l'HSR. Parmi les contributeurs négatifs à la performance, on peut citer notre petite position United States Steel sur laquelle la dimension politique s'est avérée plus importante que prévu. Comme le mois précédent, la volatilité sur le titre Capri, qui semble focaliser aujourd'hui les craintes des arbitrageurs en matière de risque antitrust, a continué de peser sur la performance.

#### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La reprise de l'activité M&A au cours du dernier trimestre 2023, confirmée en ce début d'année, nous a permis de légèrement remonter le taux d'investissement du Fonds qui est passé de 30% à 31%. La diversification reste satisfaisante avec quarante opérations de M&A différentes en portefeuille. Nous pensons que 2024 devrait marquer un rebond de l'activité M&A après trois années de cycle baissier. Nous observons en effet plusieurs signaux encourageants : l'approche d'un assouplissement monétaire devrait permettre le retour des acheteurs financiers ; le retour des « megadeals » depuis le second semestre de l'an dernier ; le basculement sectoriel de l'activité M&A vers l'ancienne économie portée par la transition énergétique ; le retour des opérations dans le secteur de la technologie, parmi d'autres, comme ce mois-ci, où la croissance externe fait structurellement partie intégrante des modèles de développement. Enfin, les nouvelles directives, annoncées en août 2023, concernant le droit des OPA au Japon devraient être un moteur de la reprise de l'activité en Asie. Enfin, la prime de risque de la stratégie de « merger arbitrage » offre actuellement des rendements toujours attractifs pour les investisseurs, et ce, d'autant plus dans un environnement où les taux d'échec des opérations restent bas.









# **GLOSSAIRE**

**Calcul du score ESG :** Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881.

Gestion Active: Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Merger Arbitrage Type/Nature: Chaque titre investi est analysé pour déterminer si l'accord de l'acheteur est stratégique ou financier et si l'accord est hostile

Risque de Merger Arbitrage: Le niveau de risque de chaque opération du portefeuille d'actions longues du portefeuille est évalué pour déterminer le risque d'échec de l'opération. Les notations sont basées sur notre méthodologie interne et notées entre A et C, où A est le moins risqué et C le plus risqué.

SICAV: Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative: Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

## **DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG**

Alignement à la Taxonomie: Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\_economy\_euro/banking\_and\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\_en.pdf

ESG: E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables: Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI): Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

# **CARACTÉRISTIQUES**

Parts	Date de la	Code		Frais de gestion d	Coûts	Coûts de	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>	Performance sur un an (%)				
	1ère VL	Bloomberg	ISIN											27.03.20- 26.03.21	
A EUR Acc	14/04/2023	CARMAEA LX	LU2585800795	Max. 1%	Max. 1%	_	0.96%	0.3%	20%	_	_	_	_	_	_
E FLIR Acc	14/04/2023	CARMREELX	1112585800878	May 0.8%	_	_	0.76%	0.3%	20%	_	_	_	_	_	_

- (1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
  (2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
  (3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
  (4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

- tonction de la quantité que nous achetons et venoons.

  (5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

  (6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

# PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION: Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. RISQUE D'ARBITRAGE : L'arbitrage vise à tirer profit de ces différences de prix (par exemple, sur les marchés, les secteurs, les titres, les devises). En cas d'évolution défavorable de l'arbitrage, un investissement peut perdre sa valeur et engendrer une perte pour le Compartiment. RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. LIQUIDITÉ: Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses

Le Fonds présente un risque de perte en capital.



# INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/03/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donné

